

RÉPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SECRETARIAT GENERAL

**Agence d'Exécution des Travaux d'Infrastructures et d'Équipements
Ruraux (AGETIER)**

**Projet 1 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et
nutritionnelle au Sahel (P2RS)**

**Travaux de construction de Micro Barrages, de surcreusement de Mares et
d'aménagement de Bas-Fonds dans les cercles de Diéma et Nioro (Région de Kayes) ;
Banamba, Kolokani et Nara (Région de Koulikoro) en cinq (05) lots**

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Date : 06/03/2019

AOI N°: 04/ DG/AGETIER/ 2019

Micro barrages : Prêt FAD N° : 2100150032043 : 100%

Mares : Protocole d'Accord de Don ° 2100155028523 : 100%

Bas-fonds : - Prêt FAD N° 2100150032043 : 95%

- Bénéficiaires : 5%

N° d'identification Projet : P-Z1-AAZ-018

1. Le présent avis d'appel d'offres international (AAOI) suit l'avis général de passation des marchés du projet paru sur le site Développent Business et sur le portail de la Banque (www.afdb.org) le 15/10/2015, et dans l'Essor, quotidien national d'information du Mali N° 18037 du 22/10/2015.
2. Le Gouvernement de la République du Mali *a reçu* un financement de la Banque Africaine de Développement en divers monnaies, pour couvrir le coût du *Projet 1 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2RS)*, et entend affecter une partie du produit de ce financement aux paiements relatifs aux marchés pour les **Travaux de construction de Micro Barrages, de surcreusement de Mares et d'aménagement de Bas-Fonds dans les cercles de Diéma et Nioro (Région de Kayes) ; Banamba, Kolokani et Nara (Région de Koulikoro).**
3. Le Ministère de l'Agriculture, représenté par la cellule d'exécution du projet P2RS, par délégation de maîtrise d'ouvrage, a chargé l'AGETIER-MALI de la mise en œuvre du Projet.
4. L'AGETIER-MALI en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué, invite par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires éligibles à présenter leurs offres sous pli fermé pour les **Travaux de construction de Micro Barrages, de surcreusement de Mares et d'aménagement de Bas-Fonds dans les cercles de Diéma et Nioro (Région de Kayes) ; Banamba, Kolokani et Nara (Région de Koulikoro) en cinq (05) lots distincts :**

- **Lot N°1** : Travaux de construction de micro barrages et d'aménagement de bas-fonds dans les communes de Fassou Débé et Groumera, **cercle de Diéma, Région de Kayes.**
- **Lot N°2** : Travaux de construction de micro barrages et d'aménagement de bas-fonds dans les communes de Gomitradougou et Dioumara Koussata, **cercle de Diéma, Région de Kayes.**
- **Lot N°3** : Travaux de construction de micro barrages et d'aménagement de bas-fonds et de mares dans les communes de Diaye coura, Simby et Guetema, **cercle de Nioro du Sahel. Région de Kayes.**
- **Lot N°4** : Travaux de construction de micro barrages et d'aménagement de bas-fonds et de mares dans les communes de Gadiaba Kadiel, Nioro Tougouné, Diarra et Yérééré , **cercle de Nioro du Sahel. Région de Kayes.**
- **Lot N°5** : Travaux de construction de micro barrages et d'aménagement de bas-fonds et de mares dans les communes de Allahina et Niamana (cercle de Nara), Massantola (cercle de Kolokani) ; Sébété, Toubacoro et Madina Sacko (cercle de Banamba), **Région de Koulikoro.**

Les soumissionnaires intéressés peuvent soumissionner à un ou plusieurs lots à la fois.

5. Le délai d'exécution maximum des travaux hors période hivernale à compter de la date indiquée sur l'ordre de service pour chaque lot est de **cent cinquante (150) jours.**

Les délais ne sont pas cumulables en cas d'attribution de plusieurs lots.

6. Les soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres dans les bureaux de l'AGETIER-MALI, Tél : (+223) 21 32 18 09/21 32 12 24, Fax : (+223) 21 32 18 08, Rue 545, Porte 324, Quartier Résidentiel Ségou Mali, Email : agetier@agetiermali.com, à partir de 7 h 30 mn jusqu'à 17h00 du lundi au jeudi inclus et les vendredis de 7h 30 mn à 12 h 30mn.

7. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les soumissionnaires intéressés, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **Cent cinquante mille (150 000) FCFA** en espèces, par chèque certifié ou dépôt direct sur le compte : COR AGETIER RESERVE, Banque BNDA / Agence de Ségou, N° 600011200008, Code Banque – ML043 ; Code Guichet – 06 600 ; RIB – 26) ou par virement automatique dans une monnaie librement convertible au code SWIFT (BNDAMLBAXXXX) de la BNDA à partir **du 14/03/2019.**

8. Les dispositions dans les instructions aux soumissionnaires et dans les conditions générales du contrat sont les dispositions du dossier d'appel d'offres de la Banque Africaine de Développement : Passation des marchés des biens ou des travaux, édition septembre 2010, mis à jour décembre 2017.

9. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **29/04/2019 à 10 h 00 mn heures locales** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à :

- **28 000 000 F CFA pour le lot N°1;**
- **26 000 000 F CFA pour le lot N°2**
- **40 000 000 F CFA pour le lot N°3;**

- **38 000 000 F CFA pour le lot N°4;**
 - **36 000 000 F CFA pour le lot N°5;**
10. Les offres doivent être valides durant une période de **120 jours** suivant la date limite de dépôt des offres.
11. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, **le 29/04/2019 à 10 h 15 mn heures locales**, dans la salle de conférence au rez de chaussée du siège de l'AGETIER-MALI, QUARTIER RESIDENTIEL SEGOU; RUE 545, PORTE 324.

Le Directeur Général de l'AGETIER-MALI

Zana COULIBALY
Chevalier de l'Ordre du Merite Agricole